

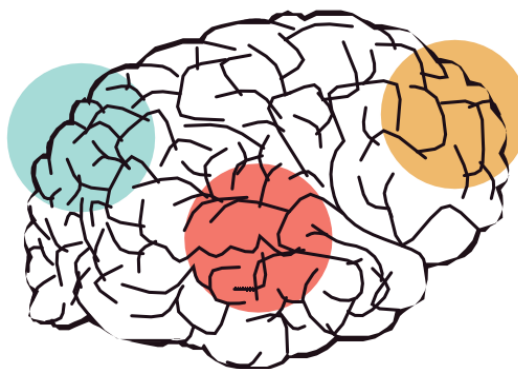
Pour vous accompagner au mieux après un AVC ou un AIT, le CHU de Toulouse, en collaboration le CHU de Bordeaux et les patients, vous propose un site internet afin d'obtenir des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur le sujet.

En plus, une **formation en ligne gratuite** vous est proposée avec un accompagnement par module afin d'aborder les principaux thèmes de l'AVC et pour approfondir le sujet.

Vous connecter



www.tout-savoir-avc.com



Pour toute information concernant le site, ou la formation en ligne, vous pouvez contacter l'équipe de l'Observatoire des AVC en Nouvelle Aquitaine :

registres-cnv@u-bordeaux.fr



TOUT SAVOIR SUR L'AVC

Vous avez été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) ou d'un accident Ischémique Transitoire (AIT).

L'Unité Neurovasculaire du CHU de Toulouse, en collaboration avec le CHU de Bordeaux et l'Observatoire des AVC en Nouvelle-Aquitaine, vous propose un site d'information sur le sujet afin de mieux vous accompagner. Vous y trouverez des ressources utiles au plus près de chez vous, **en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine.**

www.tout-savoir-avc.com

Ce site a été élaboré avec des professionnels de santé expérimentés en collaboration avec des personnes victimes d'AVC.

COMPRENDRE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

- Les différents types d'AVC
- Les causes et les facteurs de risques
- Les traitements
- Les conséquences

FILIÈRE AVC

- Unité Neuro Vasculaire
- Parcours de soins
- La rééducation

VIE QUOTIDIENNE

- Activités professionnelles
- Aides à domicile
- Dossier MDPH

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Programmes d'éducation thérapeutique
- Associations de patients



Vous trouverez également sur ce site l'accès à une **formation gratuite.**

Une fois inscrit avec votre adresse mail vous pourrez accéder aux modules qui vous permettront de **mieux comprendre cette maladie.**

Les thèmes de ces modules sont :

- > « Qu'est ce qu'un AVC ? »
- > « À cause de quoi on fait un AVC ? »
- > « Les médicaments après un AVC »
- > « Vivre après un AVC »
- > « En cas de récurrence... »

Alors, rejoignez-nous vite pour en savoir plus et pour vous inscrire.

A bientôt!